Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 62 (1970)

Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

62e année

Novembre 1970

No 11

Que sont, que font les fédérations affiliées à l'USS?

Portrait de la FCTA

Par Erich Gygax

Champ d'organisation

L'article premier des statuts le définit comme suit:

«Sous le nom de «Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation» (FCTA) existe, avec siège à Zurich, une association à caractère idéal (fédération syndicale), dans le sens des art. 60 et suivants du Code civil. La Fédération est affiliée à l'Union syndicale suisse, et pour chaque partie respective de ses membres, aux Secrétariats professionnels internationaux.»

La FCTA organise des travailleurs des secteurs les plus divers de l'économie, de la production et des services: industrie de l'alimentation, des boissons et du tabac, commerce de gros et de détail, transports routiers et fluviaux de personnes et de biens, personnel des hôtels, cafés et restaurants, des cinémas et théâtres, etc. L'éventail des professions est si largement ouvert que l'on a dit parfois que la FCTA est une Union syndicale en réduction. De surcroît, dans le cadre de l'Union syndicale et en étroite collaboration avec les autres fédérations, elle concourt à la défense des intérêts de l'ensemble des travailleurs.

La FCTA groupe des hommes et des femmes, sans considération

de nationalité, de confession ou de parti.

Elle est membre de l'Union syndicale, de la Fédération internationale des travailleurs des transports, de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation et des secteurs connexes, de la Fédération internationale des employés et des techniciens et de la Fédération internationale des travailleurs des plantations et de l'agriculture.

Degré d'organisation

Les industries de l'alimentation, des boissons et du tabac et le commerce de détail occupant une proportion élevée de femmes, celles-ci constituent un peu plus du quart des effectifs de la fédération.